

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2021/11/12/2021205475/justel>

---

Dossier numéro : 2021-11-12/03

## Titre

12 NOVEMBRE 2021. - Décret portant assentiment au Traité instituant le Mécanisme européen de stabilité, signé à Bruxelles le 2 février 2012 et à l'Accord modifiant le Traité instituant le Mécanisme européen de stabilité, signé à Bruxelles le 27 janvier 2021 et le 8 février 2021

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 23-11-2021 page : 113850

Entrée en vigueur : 03-12-2021

---

## Table des matières

Art. 1-2

---

## Texte

Article [1er](#). Sortiront leur plein et entier effet :

- 1) le Traité instituant le Mécanisme européen de stabilité (MES), signé à Bruxelles le 2 février 2012;
- 2) l'Accord modifiant le Traité instituant le Mécanisme européen de stabilité, signé à Bruxelles le 27 janvier 2021 et le 8 février 2021.

[Art. 2](#). Les décisions du Conseil des gouverneurs en application des articles 5, paragraphe 6, m), 11, paragraphe 6, 19 et 44 du Traité instituant le Mécanisme européen de stabilité (MES), sortiront leur plein et entier effet.